

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 29 (1958)
Heft: 12

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et est envoyée dans un filtre-presse pour la sécher et l'amener à la consistance voulue pour le travail ;
malaxage de la terre pour en homogénéiser la masse, avec temps de repos, car il faut lui conférer une certaine plasticité pour éviter les fentes lors du moulage ;
calibrage. La terre est coulée dans un moule en plâtre qui donne la forme extérieure de la pièce. L'épaisseur voulue s'obtient au moyen d'un chablon mobile ;
le démoulage a lieu un jour plus tard, puis on laisse sécher à l'air libre durant une demi-journée ;
tournassage : finissage de la pièce sur un mandrin ;
engobage. Par cette opération, on enduit l'intérieur de la pièce d'une terre blanche ;
séchage complet à l'air libre durant deux à trois jours.

Après avoir subi ces opérations, les pièces sont cuites une première fois à 950° C. durant sept à huit heures. Avant de procéder à la deuxième cuisson à 1020° C., les pièces sont émaillées, soit par trempage, soit par pistolet (pour les articles colorés), pour leur donner le brillant et un apprêt lisse. La cuisson a lieu de nuit, automatiquement, dans des fours à chariots, d'une capacité de deux mètres cubes et demi, consommant 140 kWh.

Pour créer de nouvelles formes, des vases originaux, de grosses jarres pansues, des amphores élégantes et fines, il faut être artiste. De la marne sans vie, amorphe, le potier tire des objets merveilleux, charmeurs. Et cette gamme d'objets, la Céramique d'Ajoie S. A. la possède aussi. Cependant, la concurrence artisanale dans ce domaine est assez forte et bien souvent il faut se limiter à produire des articles de série.

« Nul n'est prophète en son pays. » Pourquoi faut-il que ce dicton se réalise en partie auprès de la Céramique d'Ajoie S. A. ? Il y a un an encore, cette entreprise ne possédait aucun client dans le Jura, tous ses produits partaient vers les autres cantons, y compris les caquelons. Il semble cependant que les efforts déployés par la Céramique d'Ajoie S. A. pour réintroduire les objets de sa fabrication dans le Jura commencent à être récompensés. Comme sérieux moyen de propagande, peut-être faudrait-il encore pouvoir disposer des célèbres colporteuses de Bonfol, avec leurs « poussettes » pleines des produits de la poterie de Bonfol !

J.-M. SCHALLER Dr rer. oec.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Les exportations horlogères en octobre. — Les exportations horlogères, en octobre 1958, se sont élevées à 119,1 millions de francs, contre 130,7 millions de francs durant le mois correspondant de l'année dernière. Ainsi, le déficit survenu en octobre dernier a été de 8,9 % par rapport à octobre 1957. Ce résultat est moins défavorable que celui enregistré en septembre, mois pendant lequel la régression avait été de 14,3 %.

Si l'on considère les dix premiers mois de l'année, au cours desquels les livraisons de produits horlogers suisses à l'étranger ont atteint 902,1 millions de francs, on constate une baisse de 137,9 millions de francs, soit de 13,3 % par rapport aux résultats de la période correspondante de 1957.

Tandis que les exportations de montres (663,8 millions de francs) ont accusé une diminution de 10,6 en valeur et de 16,5 % en quantité, celles de mouvements (162,1 millions de francs) ont baissé de 22,6 en valeur et de 17,5 % en nombre de pièces. Il résulte de ces chiffres que le prix moyen des montres exportées augmenta, alors que l'évolution inverse s'est produite dans le secteur des mouvements.

Quant aux livraisons de pièces détachées hors des frontières nationales, elles se sont montées à 60,1 millions de francs durant cette période, d'où une régression de 13,8 % par rapport au chiffre de janvier à octobre 1957. En revanche, les exportations de boîtes sont demeurées stables et se sont élevées, comme l'année dernière, à 3,5 millions de francs.

Enfin, les exportations de grosse horlogerie ont accusé un fléchissement de 17,1 % et n'ont été que de 12,6 millions de francs pendant les dix premiers mois de 1958.

Les livraisons faites sur le marché américain. — En octobre 1958, les exportations horlogères suisses vers les Etats-Unis se sont élevées à 31,8 millions de francs, contre 37,9 millions de francs en octobre 1957, d'où une baisse de 16,3 %. En septembre dernier, la régression avait été de 21,1 % par rapport à septembre 1957.

Durant les dix premiers mois de l'année, les livraisons faites sur le marché américain ont été au total de 208,5 millions de francs, chiffre inférieur de 24,4 % à celui de la période correspondante de 1957.

La baisse a été de 12,5 % dans le secteur des montres (82,3 millions de francs contre 94,1 millions de francs de janvier à octobre 1957) et de 31,5 % dans celui des mouvements (112,2 millions de francs contre 163,7 millions de francs).

Dans le domaine des pièces détachées, la régression a été plus forte encore, soit de 39,4 %. Les livraisons de tels articles aux Etats-Unis n'ont en effet atteint que 9,4 millions de francs durant les dix premiers mois de 1958, contre 15,4 millions de francs pendant la période correspondante de l'année dernière.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner

Administration du bulletin : R. Steiner, Delémont

Administration du bulletin : R. Steiner, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. — Téléphones : président : (032) 6 40 07 ; secrétariat : (066) 2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : (066) 2 14 37